

# TCHAC 2021-2022

## Commission Sportive

*Définition* : Elle définit l'encadrement de l'ensemble des projets sportifs du club et de ses adhérents à court, moyen et long terme.

*Composition* : Élus au bureau directeur ou poste de Directeur sportif agissant sous la direction du club en tant que rapporteur et opérationnant avec l'ensemble des référents des équipes.

*Objectif* : L'objectif de cette commission est de définir, étudier et valider les projets sportifs de chaque équipe du club afin de construire une démarche d'encadrement et de développement pérenne et cohérente dans la vie et les valeurs du club.

*Missions* :

- Définir et communiquer des appels à projets sportifs
- Trouver et recevoir des candidatures de projets sportifs pour encadrer les adhérents
- Proposer un planning de saison en cohérence avec les projets du club et la FFFD
- Étudier et soutenir des projets transversaux d'expérience et de montée en compétence entre les joueurs et les différentes équipes du club.
- Suivre la bonne tenue des projets et des programmes mis en place durant la saison
- A chaque début/fin de saison, récupérer les bilans et conclusions
- Rapporter les projets choisis et les bilans devant l'AG (bilan moral ?).

Concrètement, ça demande quel investissement ?

- 1 réunion fin juillet/début août pour définir et communiquer les appels à projets sportifs avec le bureau directeur
- Étude des projets reçus courant septembre (présentation à choisir ?)
- 1 réunion fin septembre, de rencontre des porteurs de projets, validation et proposition de calendrier
- Suivi oral au cours de la saison de chaque équipe et encadrement
- 1 réunion de bilan juin-juillet avec les entraîneurs et le bureau directeur